MAZARS

aCéa

ASSOCIATION DIOCESAINE ARRAS

Siège social : 103 rue d'Amiens – BP1016
62008 ARRAS Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

BUSINESS PÔLE LES PRÉS - 22 RUE DENIS PAPIN - B.P. 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TÉL. : +33 (0)3 20 47 27 00 - FAX : +33 (0)3 20 67 53 40 - www.mazars.fr

MAZARS-ACÉA SAS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE ET À LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE DOUAI - EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE DOUAI
CAPITAL DE 300 960 EUROS
RCS LILLE B 326 637 204 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 67 326 637 204 - APE 6920Z

Praxity MEMBER
GLOBAL ALLIANCE OF INDEPENDENT FIRMS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'ASSOCIATION DIOCESAINE D'ARRAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE D'ARRAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Règles générales » relative :
  - Au périmètre des présents comptes annuels ;
  - Aux règles et méthodes comptables faisant référence aux textes réglementaires appliqués et à l'application des recommandations comptables de la conférence des Evêques de France.
- La note « Valorisation du bénévolat » décrivant les difficultés rencontrées pour la valorisation du bénévolat et des contributions volontaires.
- Votre association comptabilise une provision relative à son engagement de subvenir aux besoins des prêtres aînés décrite dans le paragraphe « Notes sur le bilan - Provisions » de l'annexe ainsi qu'une provision pour dépréciation des avances en compte courant qu'elle a consenties à la SCI IDA telle que décrite au paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe.

  Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrites en annexes, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

  Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes concernant :

- L'évaluation des engagements hors bilan et fonds dédiés,
- L'évaluation des provisions pour risques et charges,
- L'évaluation de la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement et des titres de placement,
- Et les méthodologies retenues pour la comptabilisation des legs et des donations temporaires d'usufruit.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque et votre Trésorier en lien avec votre Econome Diocésain.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur

les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 19 juin 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS-ACÉA

Audrey Guggino-Crenu

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION DIOCESAINE D'ARRAS

103 rue d'Amiens
62000 ARRAS
Exercice clos le 31/12/2017

APE : 9491Z– SIRET : 423208560

AEC FORT ET ASSOCIES

32 rue de la République Tél : 03.21.59.99.00

62000 ARRAS Fax : 03.21.71.47.21

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan 1

Compte de résultat 3

Bilan détaillé 4

Compte de résultat détaillé 14

Annexe

Règles et méthodes comptables 20

Faits caractéristiques 23

Notes sur le bilan 24

Notes sur le compte de résultat 33

Autres informations 36

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	91 759	91 759		2 890
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
Immobilisations corporelles				
Terrains	997 087		997 087	1 005 598
Constructions	42 685 677	21 044 291	21 641 386	21 459 882
Installations techniques, matériel et outillage	52 676	46 939	5 737	5 616
Autres immobilisations corporelles	2 834 570	2 175 078	659 491	754 109
Immob. en cours / Avances et acomptes	467 093		467 093	589 340
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	711 276	386 008	325 268	314 330
TIAP & autres titres immobilisés	95 790		95 790	95 790
Prêts	487 842	34 395	453 447	456 329
Autres immobilisations financières	5 172		5 172	5 466
ACTIF IMMOBILISE	48 428 940	23 778 469	24 650 471	24 689 350
Stocks				
Matières premières et autres approv.	12 754		12 754	12 754
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	40 731		40 731	46 956
Avances et acomptes versés sur commandes				4 349
Créances				
Usagers et comptes rattachés	166 967		166 967	135 673
Autres créances	603 967	49 170	554 796	618 737
Divers				
Valeurs mobilières de placement	34 776 995	159 200	34 617 795	27 663 773
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 120 718		4 120 718	8 692 598
Charges constatées d'avance	62 073		62 073	70 820
ACTIF CIRCULANT	39 784 204	208 370	39 575 834	37 245 660
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**88 213 144**	**23 986 839**	**64 226 305**	**61 935 010**

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 615 813	3 515 813
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	18 239 381	18 164 293
Autres réserves	14 310 966	14 669 538
Report à nouveau	8 844 331	6 732 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 318 166	1 828 531
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	47 328 657	44 911 017
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	56 555	43 355
Provisions pour charges	3 898 508	4 201 031
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 955 063	4 244 386
Fonds dédiés sur subventions	745 560	802 832
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	745 560	802 832
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	3 398 421	3 856 643
Découverts et concours bancaires	42 357	36 510
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 440 778	3 893 153
Emprunts et dettes financières diverses	1 120 402	1 013 573
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 054	197 164
Dettes fiscales et sociales	504 182	344 807
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 890	155 758
Autres dettes	6 851 058	6 336 453
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	36 660	35 868
DETTES	12 197 024	11 976 776
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**64 226 305**	**61 935 010**

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00048

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Ventes de marchandises	170 081	149 944
Production vendue	1 452 420	1 698 892
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	21 824	22 739
Reprises et Transferts de charge	1 294 438	1 262 866
Cotisations		
Autres produits	9 225 348	9 705 135
Produits d'exploitation	12 164 111	12 839 576
Achats de marchandises	118 942	109 360
Variation de stock de marchandises	6 343	10 777
Achats de matières premières	819 298	1 025 619
Variation de stock de matières premières		-2 527
Autres achats non stockés et charges externes	5 360 863	5 428 741
Impôts et taxes	433 666	420 424
Salaires et Traitements	2 341 859	2 204 569
Charges sociales	1 227 803	1 206 676
Amortissements et provisions	1 882 232	1 928 803
Autres charges	2 301 765	2 388 085
Charges d'exploitation	14 492 771	14 720 528
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 328 660	-1 880 951
Opérations faites en commun		
Produits financiers	2 449 159	776 437
Charges financières	191 042	110 493
Résultat financier	2 258 117	665 945
RESULTAT COURANT	-70 543	-1 215 007
Produits exceptionnels	2 631 434	3 795 895
Charges exceptionnelles	264 156	324 569
Résultat exceptionnel	2 367 278	3 471 325
Impôts sur les bénéfices	43 841	6 832
Report des ressources non utilisées	84 844	64 434
Engagements à réaliser	19 572	485 390
EXCEDENT OU DEFICIT	**2 318 166**	**1 828 531**
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSOCIATION DIOCESAINE D'ARRAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 64 226 305 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 318 166 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/06/2018 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :
– Les recommandations émises par la Conférence des Evêques de France sur les spécificités concernant le culte catholique.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
– Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
– La loi n°83 353 du 30 avril 1983
– Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
– Les règlements comptables :
* 1999–01 relatifs à l'établissement des comptes annuels
* 2000–06 et 2003–07 sur les passifs
* 2002–10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
* 2004–06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
– Et, les recommandations émises par la Conférence des Evêques de France sur les spécificités concernant le culte catholique.

Les comptes annuels résultent de la combinaison du siège, de 30 services diocésains, 10 doyennés et 91 paroisses.

VALORISATION DU BENEVOLAT :

La dispersion de l'effectif bénévole au sein des services et des paroisses et l'absence de moyen probant d'information n'ont pas permis de valoriser avec une assurance suffisante la contribution du bénévolat.

Néanmoins, nous vous précisons que les fonctions suivantes sont réalisées à titre gracieux soit par des laïcs soit par des clercs:
– Trésoriers de paroisse et doyenné
– Bibliothécaire
– Responsables d'aumôneries

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

LES VMP ET LES TITRES IMMOBILISES :

Les VMP et les titres Immobilisés sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la

Règles et méthodes comptables

valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est réalisé au du coût moyen pondéré (méthode CUMP).

FONDS DEDIES :

L'article 3 du règlement n°99-01 du CRC donne la définition suivante : « Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

A ce titre :

- La comptabilisation de fonds dédiés ne peut se faire que dans le cadre de financement d'une action dans l'objet de l'association, aux moyens de dons, legs ou subventions affectés par le tiers financeur : donateur, testateur ou subventionneur.

- Ainsi, dans le cadre des successions, seuls les legs affectés par le testateur peuvent faire l'objet, en cas de non utilisation totale du montant sur l'exercice, d'une comptabilisation en fonds dédiés.

- Le processus de « concertation des legs » ne peut pas entrainer une constatation en fonds dédiés en fin d'exercice (sauf si le legs concerté est affecté par le testateur). Dans le cadre de la concertation, le choix d'utilisation du legs relève d'une décision interne et non pas du défunt.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions :
  Gros oeuvre 50 à 75 ans
  Toiture Couverture 30 ans
  Chauffage électricité 15 ans
  Peinture et aménagements intérieurs 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers :
  dont matériel de bureau de 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00048

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evénements marquants survenus au cours de l'exercice :

La fermeture du foyer des prêtres ainés.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 000 48

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 759			91 759
Immobilisations incorporelles	91 759			91 759
– Terrains	1 005 598	10 000	18 511	997 087
– Constructions sur sol propre	39 660 147	1 765 768	200 571	41 225 343
– Constructions sur sol d'autrui	1 417 728	42 606		1 460 334
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	65 808	2 887	16 020	52 676
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 654 464	155 925	30 168	2 780 222
– Matériel de transport	76 426	5 890	27 968	54 348
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	589 340	1 368 896	1 491 143	467 093
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	45 469 511	3 351 973	1 784 381	47 037 103
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	691 393	19 883		711 276
– Autres titres immobilisés	95 790			95 790
– Prêts et autres immobilisations financières	496 189	32 000	35 176	493 013
Immobilisations financières	1 283 372	51 883	35 176	1 300 079
ACTIF IMMOBILISE	**46 844 641**	**3 403 856**	**1 819 557**	**48 428 940**

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation détenus correspondent à :

- Suite à la résolution du PV de CA du 26/02/2016, l'AD Arras a accepté le retrait de la totalité des parts détenues dans la SCI BRETEUIL et a réalisé suite à la décision du CA du 29/10/2015 un dépôt de 200k€ non rémunéré à l'UADF remboursable en 2024.

- 99 parts de la SCI IDA présentant pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 une situation nette négative de 379K€ pour un résultat de l'exercice déficitaire de 9K€. Les créances détenues par l'ADA sur la SCI IDA pour une valeur brute de 704K€ sont dépréciées à hauteur de la situation nette négative de la SCI.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 868	2 890		91 759
Immobilisations incorporelles	88 868	2 890		91 759
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	18 839 225	1 428 689	75 569	20 192 345
– Constructions sur sol d'autrui	778 768	73 178		851 946
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 192	2 767	16 019	46 939
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 918 886	233 074	22 226	2 129 733
– Matériel de transport	57 895	6 739	19 290	45 345
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	21 654 965	1 744 448	133 103	23 266 308
ACTIF IMMOBILISE	**21 743 833**	**1 747 338**	**133 103**	**23 358 067**

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 030 896 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	704 876		704 876
Prêts	487 842		487 842
Autres	5 172		5 172
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	166 967	166 967	
Autres	603 967	603 967	
Charges constatées d'avance	62 073	62 073	
Total	**2 030 896**	**833 007**	**1 197 889**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PROD. A RECEVOIR	542 207
INTERETS COURUS A RECE	57
Total	**542 264**

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

CURIE :

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Portefeuille DELUBAC
Valeur comptable : 5 412 294 €
Valeur d'inventaire : 5 394 002 €
– value latente : –18 291 €

Portefeuille Sté Générale
Valeur comptable : 4 411 337 €
Valeur d'inventaire : 4 411 337 €
+ value latente : 0 €

Notes sur le bilan

Portefeuille Swiss Life :
Valeur comptable : 762 000 €
Valeur d'inventaire : 733 594 €
– value latente : –28 405 €

Portefeuille Crédit du Nord
Valeur comptable : 399 941 €
Valeur d'inventaire : 247 158 €
Acompte de liquidation SCPI : 95 386 €
– value latente : – 62 957 €
+ value latente : + 6 142€

Portefeuille Crédit agricole
Valeur comptable : 760 710 €
Valeur d'inventaire : 796 833 €
+ value latente : + 36 123 €

Portefeuille Caisse d'épargne
Valeur comptable : 2 946 409 €
Valeur d'inventaire : 3 135 434 €
– value latente : – 11 523 €
+ value latente : + 200 548 €

Portefeuille Crédit Coopératif
Valeur comptable : 593 351 €
Valeur d'inventaire : 868 644 €
+ value latente : + 275 293 €

SERVICE C.E.A.D.A :

Portefeuille DELUBAC
Valeur comptable : 9 008 621 €
Valeur d'inventaire : 8 978 175 €
– Value latente : –30 446 €

Portefeuille Sté Générale
Valeur comptable : 4 802 336 €
Valeur d'inventaire : 4 802 336 €
+ Value latente : 0 €

SERCICE COMPTE PIVOT :

Portefeuille DELUBAC
Valeur comptable : 1 933 750 €
Valeur d'inventaire : 1 933 274 €
– Value latente : – 476 €

Portefeuille FCP St Vaast
Valeur comptable : 1 635 319 €
Valeur d'inventaire : 2 040 494 €
+ Value latente : 405 175 €

Portefeuille FCP St Omer
Valeur comptable : 1 806 970 €
Valeur d'inventaire : 1 799 871 €
– Value latente : – 7 099 €

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Notes sur le bilan

Au titre de l'exercice 2017, l'Association Diocésaine d'Arras a fait une dotation de provision à hauteur de 81k€. La provision pour dépréciation des VMP s'élève au 31/12 de 159k€.

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	411 458	8 944		420 402
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	86 761	137 000	15 392	208 370
Total	**498 219**	**145 944**	**15 392**	**628 772**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		49 445		
Financières		96 242	15 134	
Exceptionnelles				

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 000 49

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	1 953 290	100 000		2 053 290
Legs et donations	1 197 579			1 197 579
Subventions affectées	114 812			114 812
Autres fonds	250 132			250 132
Total fonds sans droit reprise	3 515 813	100 000		3 615 813
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	18 164 293	75 088		18 239 381
Autres réserves	14 669 538		358 571	14 310 966
Report à Nouveau	6 732 842	2 111 488		8 844 331
Résultat de l'exercice	1 828 531	2 318 166	1 828 531	2 318 166
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**44 911 017**	**4 604 743**	**2 187 102**	**47 328 657**

Variation des capitaux propres

En complément du tableau mentionné en annexe, la variation des fonds propres peut s'expliquer de la manière suivante :

Fonds associatifs au 31/12/2016 : 44 911 017
+ Résultat 31/12/2017 : 2 318 166
+ Apports Immeuble reçus Curie : 100 000
– Variation paroisses et services : 527

Fonds associatifs au 31/12/2017 : 47 328 657

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 000 49

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	43 355	15 000		1 800	56 555
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	3 803 251	71 000	70 000	193 957	3 609 294
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	397 780		108 565		289 214
Total	**4 244 386**	**86 000**	**178 565**	**195 757**	**3 955 063**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		85 449	374 771		
Financières					
Exceptionnelles		19 572	84 844		

Engagements de retraite:

Le statut du personnel laïc de l'Eglise en France prévoit des indemnités de fin de carrière. Aucun autre accord particulier n'a été signé. Néanmoins au regard des récentes évolutions législatives, nous avons retenu comme valeur de référence, l'indemnité légale plus favorable aux salariés. La provision est calculée selon une méthode actuarielle en fonction de l'ancienneté et des droits acquis au jour du départ à la retraite et sur la base des effectifs de la Curie, étant considéré que les engagements retraite des salariés des paroisses ne présentaient aucun caractère significatif.

Engagement de subvenir aux besoins des prêtres aînés:

A compter de l'Ordination, le diocèse s'engage à subvenir aux besoins matériels du prêtre jusqu'à son décès. Considérant un âge moyen de cessation d'activité à 75 ans, généralement matérialisé par le non renouvellement d'une lettre de mission, il a été constaté une "provision pour prêtres ainés". Sur la base du coût moyen d'un prêtre retiré pour l'Association Diocésaine, il est estimé la charge future du Diocèse. Ce coût futur est provisionné annuellement en fonction de l'espérance de vie de chaque prêtre et de son nombre d'année d'activité.

Pour une meilleure appréciation du coût moyen des prêtres ainés et linéariser la variation du coût du foyer, il est appliqué depuis l'exercice clos au 31/12/2014 un coût moyen sur les 3 derniers exercices.

AGAPA:

Une reprise pour provision pour risque et charge est comptabilisé de 108k€ par rapport au déficit de l'AGAPA en 2017. Le montant de la provision est égal à la situation nette négative de l'AGAPA est de 289 214 €.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Risque et Litige:

Notes sur le bilan

Une provision pour l'entretien d'une tombe d'un legs pour 15 k€.

Le montant des litiges provisionnés en fin d'exercice est de 56 555 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 197 024 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	42 357	42 357		
– à plus de 1 an à l'origine	3 398 421	471 023	1 755 624	1 171 775
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	913 550	16 474		897 076
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 054	149 054		
Dettes fiscales et sociales	504 182	504 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 890	94 890		
Autres dettes (**)	7 057 910	7 057 910		
Produits constatés d'avance	36 660	36 660		
Total	**12 197 024**	**8 372 550**	**1 755 624**	**2 068 851**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	458 000			
(**) Dont envers les associés	206 852			

Le montant des emprunts souscrits en cours d'exercice : 0 €.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	13 860
DETTES PROV./CONGES PAYES	121 264
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	51 196
CHARG.FIS./CONGES A PAYER	10 075
ASSURANCE PERIMETRE	137 444
ASSURANCE AUTO HP	19 365
ASS NORD DE LA FRANCE	20 357
DIVERS CHARGES A PAYER	371 567
Total	**745 128**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	62 073		
Total	**62 073**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	36 660		
Total	**36 660**		

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00048

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
Vente de Marchandises	170 081
Pélerinages	743 089
Cotisation catéchèse	270 691
Prestations de Service	408 843
Autre produits	29 797
TOTAL	**1 622 501**

Les autres produits d'exploitation (hors reprises de provisions et avec les transferts de charges) sont de 9 225 k€ € dont :

2 472 866 € de Denier (– 3.52%)
2 289 795 € de Quête (+ 3%)
1 722 475 € de produits de Services Religieux (– 0.89%)
876 090 € de Casuel (–0.89 %)
460 149 € de Vente de Cierges (–2.29%)
221 373 € de Dons ISF (–19 %)
252 897 € de Location et fermage (+ 22 %)
933 270 € Autres

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 32 800 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Notes sur le compte de résultat

Répartition par marché géographique

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 926	46 140
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	30 990	38 809
Reprises sur provisions et transferts de charge	15 134	29 360
Différences positives de change	1 342	1 286
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2 399 767	660 843
Total des produits financiers	**2 449 159**	**776 437**
Dotations financières aux amortissements et provisions	96 242	418
Intérêts et charges assimilées	91 645	104 935
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 154	5 140
Total des charges financières	**191 042**	**110 493**
Résultat financier	**2 258 117**	**665 945**

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Charges d'exploitation	368 894	
Remboursement Assurance	39 267	
Remboursement Personnel	145 258	
Avantages en nature logement prêtres	179 740	
Autres transferts de charges	186 507	
TOTAL	**919 666**	

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Subventions accordées	237	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 460	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	160 133	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 947 648
Produits des cessions d'éléments d'actif		647 151
Produits et charges sur exercice extérieur	95 325	36 635
TOTAL	**264 156**	**2 631 434**

* Dont legs soldés sur l'exercice pour 1.643.786 €.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Par le jugement en date du 30 mai 2018, l'Association diocésaine a été déclaré responsable du préjudice subi par un pèlerin à Lourdes le 3 aout 2014. Elle est condamnée à l'intégralité du préjudice selon les conclusions d'une expertise médicale à venir.

La compagnie d'assurance MSC a confirmé la prise de ce préjudice sans franchise dans la limite de la garantie souscrite. En conclusion, aucune provision pour risques et charges n'a été constatées.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 97 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	5	2	7	7
Employés	9	37	46	46
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	**14**	**39**	**53**	**53**

Les salariés dans les paroisses recensés au 31/12 sont de 44 personnes dont 36 femmes.

L'AGAPA met à la disposition de l'Association Diocésaine 69 personnes représentant 52.84 ETP au 31/12.

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Nantissement de titres Crédit Coopératif jusque l'année 2021	698 218
Nantissement de titres Crédit Agrciole 31/08/2024	750 000
Nantissement des parts FCP St Vaast 30/07/2027	3 600 000
Nantissement des parts FCP St Omer pour 50% de 2 000k€	1 000 000
Nantissement des parts FCP St Omer pour 50% de 1 000k€	500 000
Avals et cautions	6 548 218
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit–bail mobilier	
Engagements de crédit–bail immobilier	
Travaux sur l'immobilier validés par le CA	1 323 406
Autres engagements donnés	1 323 406
Total	**7 871 624**

Suite à la signature d'un bail emphytéotique :
- avec l'association Patronage Saint Michel concernant une salle dite "de Bonnival" située à Saint Laurent Blangy au 10 rue Laurent Gers pour une durée de 30 ans (du 01/01/2011 au 31/12/2040) contre une redevance de 1 € et l'engagement de réhabiliter cette salle

Signature d'un bail emphytéotique :

- le 11 juillet 2012, l'Association Diocésaine d'Arras a signé un bail emphytéotique avec la commune d'Hesdigneul les Bethune concernant un ensemble immobilier situé à Hesdigneul Les Bethune au 7 rue de l'église pour une durée de 20 ans contre une redevance de 1300€ et l'engagement de gérer l'occupation de l'immeuble.

- Voté au CA du 13/06/17 par lequel le Conseil consent un bail emphytéotique d'un ensemble immobilier sis 1-3-5 rue de Croy à Calais pour une durée de 30 ans au profit de l'Association Notre Maison pour un loyer annuel de 1 €.

Signature d'un commodat :

- le 5 novembre 2012, l'Association Diocésaine d'Arras a signé un commodat avec l'OGEC de l'ESP de Bapaume pour la mise à disposition de 2 garages à Bapaume pour une durée de 10 ans

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00049

Dévolution du patrimoine :

L'association gestionnaire de Biens d'Eglise à Saint-Martin-au-Laërt s'est dissoute et a validé une dévolution de patrimoine au profit de l'Association Diocésaine d'Arras. Afin de respecter la volonté des membres de cette association, les fonds issus de cette dévolution, soit 47 580,06€ seront affectés à la paroisse St Benoit en Morinie pour les frais de réhabilitation du mobilier de l'église de St Martin en Laërt après attaque de la mérule.

L'association Sainte Thérèse s'est dissoute et a validé une dévolution de patrimoine au profit de l'Association Dicoésaine d'Arras. afin de respecter la volonté des membres de cette association, les fonds issus de cette dévolution, soit 288 547,52 € ont été affectés sur le compte C.E.A.D.A de la paroisse

Autres informations

Saint Pierre en Boulonnais.

La société d'éducation populaire Sainte Ame s'est dissoute et a validé une dévolution de patrimoine au profit de l'Association Diocésaine d'Arras. Cette dévolution se traduit par le transfert de propriété d'une maison individuelle située à Lievin, 133 bis rue Germain Delebecque pour une valeur de 97 000 €.

L'association des Oeuvres Paroissiales Saint Pierre s'est dissoute et a validé une dévolution de patrimoine au profit de l'Association Diocésaine d'Arras. Cette dévolution se traduit par le transfert de propriété d'un immeuble sis à Aire Sur la Lys pour une valeur de 350 000 €.

Au cours de l'exercice 2012, L'AEP L'Anzinoise s'est dissoute et a validé une dévolution de patrimoine au profit de l'Association Diocésaine d'Arras. Afin de respecter la volonté des membres de cette association, les fonds issus de cette dévolution soit 55 034.83 € seront affectés aux projets de la paroisse Ste Thérèse.

Donation :

Au cours de l'exercice 2012, l'Association Diocésaine d'Arras a reçu par donation un bâtiment à Arques d'une valeur de 230 000 € à charge de respecter les engagements pris dans le cadre du prêt à usage expirant le 26/09/2042 ou à la dissolution de l'association bénéficiaire de ce prêt. Ce prêt à usage est consenti l'Association solidarité St Vincent de Paul dans le cadre de son activité d'aide aux démunis.

ADAP :

Les travaux budgétisés en 2016 pour l'accessibilité handicapé sont de 3 225 k€ sur 9 ans.
- Pour 2017 : 431 k€
- Pour 2018 : 576 k€
- Pour 2019 : 589 k€
- Pour 2020 à 2023 : 799 k€
- Pour 2023 à 2025 : 829 k€

Détail de la convention de prêt avec la société générale du 30/06/2017 :
- Nantissement de titres FCP Saint Omer pour 50% de 2 000 k€ = 1 000 k€
- Nantissement de titres FCP Saint Omer pour 50% de 1 000 k€ = 500 k€

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Accueil et Relais 1 place accueil de jour et 1 place d'hébergement pour 20 ans à compter du 01/05/2011	
Legs nets à réaliser accpetés par le CA au 31/12/2017	1 379 028
Convention de prêt avec la Société générale en date du 30/06/2017 non débloqué au 31/12/2017	3 000 000
Autres engagements reçus	4 379 028
Legs nets à réaliser	
Total	4 379 028

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 537 204 000 49

Suite à la signature d'un bail emphytéotique :

- Avec la SCI IDA concernant une maison située à Arras au 22 rue Georges Auphelle, une maison située à Sainte Catherine place de l'abbé mersanne et

Autres informations

un ensemble immobilier dénommé résidence de l'Arsenal, situé à Hesdin au 10 et 12 rue de l'Arsenal pour une durée de 18 ans (du 01/01/2011 au 31/12/2029) contre une redevance de 10 000€ et l'engagement de réhabiliter ces bâtiments.

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Legs affectés Curie et Par	206 307	206 307	52 925		153 382
Dons Manuels Curie	87 986	87 986	7 556	63 865	144 295
Legs affectés Paroisse	302 909	302 909		1 406	304 315
Don Manuels Paroisse	7 330	7 330	4 363	8 600	11 567
Don Tourelle	20 000	20 000	20 000		
Sous total	624 532	624 532	84 844	73 871	613 559
Collecte pour travaux Cur	178 300	178 300	178 300	132 000	132 000
Sous total	178 300	178 300	178 300	132 000	132 000
TOTAL	**802 832**	**802 832**	**263 144**	**205 870**	**745 559**

Les fonds dédiés non consommés depuis plus de 2 ans sont :

- Fonds dédiés constitué suite à la collecte pour le remplacement des chaises à l'Eglise Saint Martin pour 34.6k€. Ce fond dédié sera utilisé dans la fin des travaux de l'Eglise.

– Fonds dédiés Garegnaux pour l'entretien d'une tombe pour 1k€ sera utilisé lors que la tombe sera à rénover.

– Fonds dédiés sur l'Eglise communale d'Aix Noulette pour 38.1k€. L'utilisation est liée aux décisions de la commune.

– Fonds dédiés sur l'Eglise St Sauveur Arras pour 18 k€. L'utilisation est liée aux décisions de la commune.

– Rénovation de l'Eglise St Martin à Noyelles–Godault (legs Robert Decamps) pour 6 K€.

– Fonds dédiés pour l'entretien et rénovation de l'aumônerie de Boulogne du legs Sagot pour 45.7k€

– Fonds dédiés pour des travaux pour l'église Sainte IDE pour 7k€

– Fonds dédiés Travaux église Ste Ide pour 10K€

MAZARS-ACEA S.A.S.
22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 43 40
Siret : 326 637 204 00040